

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt cinq le vingt deux février à huit heures, le Conseil Municipal de CRUZILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Gilles CHARPY-PUGET, Maire

Présent(e)s : CHAPUIS Armelle, CHARPY-PUGET Gilles, GUILLEMAUD Thibaut, MOINE Bernard, NASSIR Marine, ROSE Jean-Philippe, RATTEZ Karine, RATTEZ Thomas, THURISSET Alexandre

Excusé : CRÉMONA Cédric

Secrétaire de séance : CHAPUIS Armelle

Date de la convocation : 17/02/2025

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérée

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte Financier Unique (CFU)
- Affectation du résultat
- Demande d'emprunt pour achat terrain
- Validation devis achat vitrines extérieures
- Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2024 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents.**

1. Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Il donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux.

Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes de l'exercice 2024	24 792,08 €	268 190,05 €	292 982,13 €
Dépenses de l'exercice 2024	37 521,40 €	218 930,59 €	256 451,99 €
Résultat de l'exercice 2024	-12 729,32 €	49 259,46 €	36 530,14 €
Résultat antérieur	-18 308,23 €	138 140,56 €	119 832,33 €
Résultat de clôture	-31 037,55 €	187 400,02 €	156 362,47 €
Restes à Réaliser	-75 333,00 €	0,00 €	-75 333,00 €
RESULTAT D'ENSEMBLE	-106 370,55 €	187 400,02 €	81 029,47 €

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal, en l'absence de Monsieur le Maire Gilles Chary-Puget qui s'est retiré, approuve le compte financier unique.

2. Affectation du résultat

Compte tenu des restes à réaliser, soit 75 333 € en dépenses, le conseil municipal décide d'affecter les résultats suivants au budget 2025 :

31 037,55 € au compte 001 « déficits d'investissement reportés»

106 370,55 € en réserve au compte 1068 (recettes d'investissement)

81 029,47 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés »

3. Demande d'emprunt pour achat terrain

Afin de financer l'achat du terrain de M. Chambard, un emprunt de 50 000 € a été demandé auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat d'emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

objet : financement d'investissement

montant : 50 000€

durée : 120 mois

taux fixe : 3,5 %
fréquence : mensuelle
La commune fait un apport de 20 000€

4. Validation devis pour achat de vitrines extérieures

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne son accord pour l'achat de 15 vitrines extérieures à 128,50€ HT l'une pour un montant total de 1 927,50€ HT

5. Questions diverses

Gilles Charpy informe les conseillers de travaux de voirie sur la route des Barres.

Bernard Moine présente un plan de circulation sur 3 parties différentes :

- sur la portion du sorbier jusqu'au « STOP » arrivant sur la route de la Sainte circulation en **sens unique** avec un panneau sens interdit au sorbier et un panneau annonçant « sens interdit à 500mètres) au niveau du cimetière.
 - sur la portion ci-dessus et jusqu'à la route allant à Grevilly, le tonnage sera limité à 12 tonnes
 - sur la portion allant du parking du cimetière jusqu'au sorbier, possibilité de double sens avec un sens de priorité
- Une rencontre avec la DRI permettra de savoir quels panneaux choisir et où les poser.

Un arrêté sera envoyé à la préfecture pour approbation du changement de circulation et de la pose de la nouvelle signalétique.

Dans le même temps, la route de Collongette devrait être interdite aux camions-remorque et semi-remorque.

Karine Rattez prévoit la constitution d'une commission pour l'aménagement du futur espace face au « club » (métrage dans un 1er temps, projets dans un 2ème temps...)

Une demande de fonds de concours et un appel à projet DETR devraient permettre à la commune d'être subventionnée.

Alexandre Thurisset signale qu'une lampe située près du pont de Sagy ne fonctionne toujours pas malgré 2 signalements au service du SYDELS . Une nouvelle demande va être faite auprès du service concerné.

Armelle Chapuis a fait le bilan du marché de Noël ainsi que celui des vœux du maire, ces bilans seront envoyés aux personnes concernées (conseillers municipaux et participants au marché de Noël). Elle précise que les produits déposés en mairie à la demande du Centre Communal d'Action Sociale ont été remis au Caddy Fleury, l'épicerie solidaire de Tournus remercie chaleureusement les habitants pour leur générosité.

La population est invitée à la cérémonie de la FNACA qui aura lieu le 19 mars à 10h45 à Cruzille (départ de la place Ponthus pour aller jusqu'au monument aux morts) et qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle communale.

La commune envisage de faire appel à un prestataire de service pour l'entretien de la salle des fêtes et de la mairie.

Alexandre Thurisset se propose de contacter l'entreprise « lavimmo » pour avoir un devis pour un nettoyage complet de la salle des fêtes.

La Communauté de Communes a doté gratuitement la commune de 2 poubelles à 2 bacs (gris et jaune) et d'un cendrier qui seront placés sur l'espace public.

La séance est levée à 11h20

La Secrétaire de séance,
Armelle CHAPUIS



Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET

